



ÉCOLE DU BREUIL
ROUTE DE LA FERME
75012 PARIS

Délibération affichée à l'École Du Breuil et transmise au représentant de l'État

EDB-2025 - 25

Conseil d'Administration
De l'École Du Breuil
Séance du 30 juin 2025

Objet : Mise à jour de l'habilitation du BP AP - Brevet Professionnel option Aménagements Paysagers

Le conseil d'administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2221-1 à L.2221-10, R. 2221-1 à R.2221-26 et R.2221-53 à R.2221-62 ;

Vu les statuts de la régie personnalisée École Du Breuil ;

Sur proposition du Président du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

DELIBERE

Article 1 : Le renouvellement de l'habilitation du Brevet Professionnel option Aménagements Paysagers (BP AP) de l'École Du Breuil est adopté.

Article 2 : Le renouvellement est adopté pour une mise en œuvre à compter du 1^{er} septembre 2025.

Le Président du Conseil d'Administration

Christophe NAJDOVSKI